

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2023

Le Fugeret - Chapelle Saint-Sauveur

Prospection diachronique (2023)

Mathieu Sieye, Jean Pellegrin et Jean-Claude Nobécourt



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/adlfi/182477

ISSN: 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Mathieu Sieye, Jean Pellegrin et Jean-Claude Nobécourt, « Le Fugeret – Chapelle Saint-Sauveur » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 03 février 2025, consulté le 19 juillet 2025. URL : http://journals.openedition.org/adlfi/182477

Ce document a été généré automatiquement le 19 juillet 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

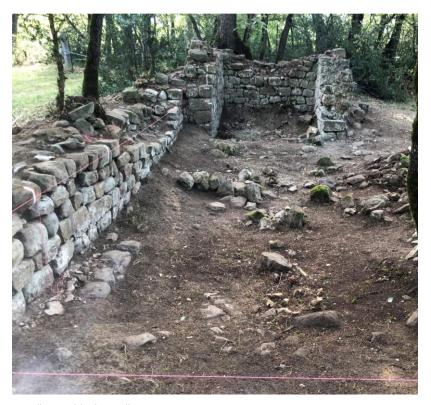
Le Fugeret - Chapelle Saint-Sauveur

Prospection diachronique (2023)

Mathieu Sieye, Jean Pellegrin et Jean-Claude Nobécourt

- Le Fugeret est une commune des Alpes-de-Haute-Provence située au sud-est du département, dans la vallée de la Vaïre, environ 6 km au nord-ouest d'Annot. Les travaux historiques traitant cette commune sont rares. C'est un territoire encore largement sous-documenté. Le village du Fugeret apparaît dans l'histoire au début du XIII^e s., comme « *castrum* de Feliaireto ». Il est alors associé à une « *bastida* » vers 1232, puis en 1252.
- La vallée de la Vaïre entre dans l'histoire en 1042 avec une charte de donation de l'église Saint-Pons, dans le territoire de Sigumanna, au monastère Saint-Victor de Marseille. Or, les limites extrêmes de cette donation semblent correspondre d'une manière générale aux territoires des communes actuelles du Fugeret et de Méailles et, pour ce qui est du cœur de cette donation, de manière plus précise sur le territoire du Fugeret en contre-bas du plateau du Chastel. Ce dernier abrite les vestiges de la chapelle Saint-Sauveur (fig. 1).

Fig. 1 - Ruines de la chapelle Saint-Sauveur



Vue d'ensemble depuis l'ouest.

Cliché: J. Pellegrin.

- Sur la base de ces différents éléments préétablis et en s'appuyant sur l'analyse du service de l'inventaire, nous avons été amenés à formuler l'hypothèse que l'église Saint-Pons, que l'on retrouve dans les documents des XI^e et XII^e s. (« cellam sancti Poncii ad Anoth ») sur le territoire de Sigumanna et mentionnée comme faisant partie des biens de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, pourrait correspondre aux vestiges de l'église orientée (chapelle Saint-Sauveur) située sur le plateau du Chastel.
- 4 L'opération archéologique qui s'est déroulée en juillet 2023 avait pour objectif de documenter ces vestiges en essayant de les replacer dans une chronologie et dans le contexte des occupations médiévales des environs du Fugeret.
- Le plan de la chapelle Saint-Sauveur du Fugeret se caractérise par sa grande simplicité. Une pièce rectangulaire, terminée par une autre, plus étroite, en forme de carré. Cette construction est de petite dimension. La nef est l'espace le plus ample et se compose d'un plan quadrangulaire de 6,50 m de long sur 3,20 m de large. Le chevet est de plan carré (2,00 × 2,10 m). On peut observer que le chœur est légèrement désaxé par rapport à la nef. L'épaisseur de mur est de 55 cm environ pour le chœur et de 65 cm environ pour la nef.
- Il apparaît que les vestiges actuels de la chapelle Saint-Sauveur correspondent à un bâtiment d'époque moderne reconstruit sur un édifice antérieur, probablement d'époque médiévale.
- Les résultats de datation par ¹⁴C d'un échantillon de mortier prélevé sur le mur nord de la nef pourraient confirmer cette reconstruction, attestée dans les documents d'archives au début du XVIII^e s. Les éléments manifestement les plus anciens qui

pourraient correspondre à la phase 1 de l'édifice sont rares et peu apparents dans la mesure où le chantier, cette année, s'est limité à un simple nettoyage du site. Ainsi, le sol de la nef comme celui du chœur et la totalité de la base des élévations restent recouverts par une épaisse couche végétale et ne sont donc pas accessibles visuellement, empêchant toute interprétation.

- Toutefois, l'analyse fine et le relevé pierre à pierre des élévations observables a permis d'identifier une continuité dans des portions de maçonnerie qui correspondent à un appareil assisé de taille moyenne: l'extrémité orientale du mur gouttereau nord de la nef, la base des élévations intérieures nord et est du chœur, et peut-être également la base de l'élévation intérieure sud du chœur. Ces éléments les plus anciens en chronologie relative dessinent le plan du chœur et l'amorce de la nef. Ils pourraient correspondre à un édifice médiéval à nef unique de surface modeste terminée par un chevet quadrangulaire.
- 9 Ce chœur à chevet plat extrêmement réduit n'est pas le type le plus fréquent dans la région et interpelle. Ce type d'édifice peut être associé à des périodes parfois très anciennes, d'époque carolingienne. Toutefois, la prudence s'impose quant à la datation de ces constructions, car ce type de plan n'est pas propre aux constructions du premier Moyen Âge. Ce sont des choix architecturaux également représentés à la période moderne.
- À ce jour, aucun indice archéologique ou historique n'apporte d'élément probant sur la datation de ces vestiges. L'hypothèse d'une correspondance de la chapelle Saint-Sauveur avec l'église Saint-Pons est impossible à confirmer. La ruine de Saint-Sauveur est un bâtiment de surface beaucoup trop réduite pour pouvoir correspondre à l'église Saint-Pons du xi^e s. aussi abondamment dotée par un nombre très important d'alleutiers. Plusieurs éléments repérés lors de nos recherches historiques suggèrent que le prieuré dédié à Saint-Pons pourrait se trouver à l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui (l'église paroissiale Saint-Pons de la commune du Fugeret), et ce, dès sa fondation. Cette hypothèse mériterait d'être confirmée par des recherches spécifiques.
- 11 Même si les études menées dans le cadre du chantier archéologique sur les vestiges de la chapelle Saint-Sauveur attestent vraisemblablement de la non correspondance de ces ruines avec l'église Saint-Pons nommée dans la charte de 1042, il n'en reste pas moins que cet édifice dédié à saint Sauveur sur le plateau du Chastel apparaît d'un intérêt archéologique et historique majeur pour une meilleure compréhension du contexte médiéval de la commune.
- 12 Ainsi, l'époque de sa fondation, toujours incertaine à ce jour, est une donnée importante qui mériterait une poursuite des recherches engagées.

INDEX

lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvVEJGc5bsY, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqBdX4vGn5j, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtnZGhUY9A0A

chronologie https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp

nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtBhWSZf1tw8

sujets https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt30jRVudWjq, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXbnSYWENsu

Année de l'opération : 2023